

BANQUE ET ASSURANCE

inFO CSE

NORD OUEST

SEPT 2026

PREMIER PRO
UN NOUVEAU MODÈLE D'ORGANISATION DU MARCHÉ DES PROFESSIONNELS

LCL engage une transformation importante de l'organisation du marché des professionnels avec le projet « Premier Pro ».
L'objectif annoncé par la Direction est de renforcer la spécialisation des équipes pro, de développer une ligne managériale dédiée et de donner aux clients professionnels un interlocuteur pro identifié.
Mais derrière cette nouvelle organisation, ce sont aussi les lieux de travail, les portefeuilles, les rattachements hiérarchiques, les horaires et certains métiers qui vont évoluer.
Le projet concerne l'ensemble de la Direction de Réseau Nord-Ouest et son déploiement est prévu progressivement, avec un objectif de mise en œuvre au début de l'année 2027. La Direction indique vouloir lancer les recrutements et les travaux préparatoires sur les portefeuilles à partir de la fin octobre 2026, sous réserve de l'issue de la procédure d'information-consultation.

QUE VEUT FAIRE LA DIRECTION ?

Premier Pro repose sur trois grands principes.

1. Un management 100 % dédié au marché Pro
Les Directeurs d'Agences Pro (DA Pro) auront désormais un rôle exclusivement consacré au marché des Professionnels. Ils n'auront plus de portefeuille clients et leur rôle sera recentré sur :
- l'accompagnement des équipes ;
- l'animation commerciale ;
- la montée en compétences ;
- le suivi de l'activité et des risques ;
- l'harmonisation des pratiques.

2. Un conseiller Pro identifié pour chaque client
Chaque client entrant dans le périmètre Premier Pro doit être suivi par un conseiller ou chargé d'affaires Pro identifié, responsable de la relation globale.

3. Des Espaces Pro organisés différemment selon les territoires

Trois types d'Espaces Pro vont coexister :

ESPACE PRO CENTRALISÉ
Les salariés travaillent principalement depuis un site de référence commun. Le fonctionnement est adapté aux zones urbaines et aux territoires où les distances permettent un regroupement des équipes.

ESPACE PRO INTÉGRÉ
Un site physique sert de point de rassemblement de l'équipe, notamment pour les réunions, l'animation et la formation. Les salariés les plus proches y sont regroupés tandis que d'autres restent dans leurs agences de proximité.

ESPACE PRO DÉCENTRALISÉ
Ce modèle concerne les territoires plus diffus.
Les conseillers restent dans leurs agences respectives. Le management est assuré de manière hybride, avec des temps à distance et des déplacements du manager dans les différentes agences. La Direction prévoit notamment au minimum un rassemblement physique mensuel pour maintenir le collectif et les temps d'animation.



COMBIEN DE SALARIÉS ET DE POSTES SONT CONCERNÉS ?

Le 31 mars 2026, le marché Pro de la DDR Nord-Ouest comptait 115 postes exclusivement dédiés au marché Pro : 10 DA Pro ; 95 Conseillers/Chargés d'Affaires Pro ; 10 Conseillers Privés en Espace Pro ; pas d'information sur le nombre de RA Pro donnée.

La cible annoncée porte ce nombre à 125 postes : 1 DGA Pro ; 15 DA Pro ; 96 Conseillers/Chargés d'Affaires Pro ; 13 Conseillers Privés en Espace Pro. Les RA Pro vont disparaitre et subiront un déclassement, vos élus seront très méfiants sur ce point, si vous êtes concernés rapprochez-vous d'un élu ***FO LCL***.

Il s'agit donc d'une cible de +10 postes sur le périmètre exclusivement Pro.

L'info ***FO LCL*** : la Direction précise que la majorité des postes sera pourvue par réallocation de postes existants du réseau. En résumé, on déshabille Pierre pour habiller Paul. Elle s'est engagée à avoir recours aux recrutements externes que lorsque les besoins ne pourront pas être couverts en interne.

QUE DEVIENNENT LES CLIENTS PRO ?

Aujourd'hui, une partie des clients professionnels est directement suivie par les équipes Pro, tandis qu'une autre partie est gérée par une ligne hiérarchique non dédiée aux Pros.
Au lancement de Premier Pro, environ 22.000 clients doivent être intégrés dans les portefeuilles des Conseillers et Chargés d'Affaires Pro.
Parmi eux, 940 SCI et associations actuellement suivies dans les portefeuilles des agences doivent être transférées vers les équipes Pro.
Dans un second temps, la direction prévoit au contraire de transférer progressivement vers le réseau non Pro 911 associations et 1 361 SCI identifiées comme relevant du marché Particuliers.
Les portefeuilles devront donc être entièrement « nettoyés » et réorganisés avant le lancement.
La direction prévoit notamment un travail préparatoire à partir de novembre 2026 afin de reconstituer les liens entre le professionnel, ses différentes structures et les clients qui relèvent réellement du marché Pro.



ET LA TAILLE DES PORTEFEUILLES ?

La cible nationale annoncée est d'environ 200 SIREN par portefeuille, avec une fourchette de 180 à 220 SIREN selon les zones, la typologie et le potentiel. Cette métrique doit servir de référence pour dimensionner les portefeuilles et les effectifs.
La direction indique également que l'évolution du nombre de clients doit entraîner mécaniquement une adaptation du nombre de Conseillers Pro. On parle juste d'évolution et d'adaptation, sans autre précision... La phrase doit sortir de Pipotronic.
L'objectif affiché est donc de limiter l'hétérogénéité actuelle des portefeuilles et de mieux maîtriser la charge de travail.



OÙ SERONT LES ESPACES PRO DANS LE NORD-OUEST ?

NORD-PAS-DE-CALAIS

La cible prévoit :
- Lille Métropole avec un site principal à métropole Lille Nord agence pro
- Lille avec un site principal à métropole Lille Sud agence pro
- Flandre-Artois avec un site principal à Arras agence pro
- Hainaut avec un site principal à Valenciennes
- Côte d'Opale, nouvel Espace Pro intégré basé à Calais

La direction prévoit également la création d'une DGA Pro Nord-Pas-de-Calais.
Sur ce périmètre, le nombre de postes exclusivement Pro passerait de 43 à 46 :
- DGA Pro : 0 → 1
- DA Pro : 4 → 5
- CC/CA Pro : 35 → 35
- Conseillers Privés Pro : 4 → 5.

HAUTE-NORMANDIE

La cible prévoit 6 Espaces Pro, dont deux créations.
Espaces Pro centralisés
- Le Havre
- Rouen – Professions Libérales
- Rouen – Entrepreneurs et Artisans, Commerçants

Les deux espaces spécialisés de Rouen avaient déjà été présentés au CSE en novembre 2025 et leurs principes restent inchangés dans le cadre de Premier Pro.
Espaces Pro intégrés
- Eure et Bord, avec un site principal à Louviers
- Vexin Normand, nouvel Espace Pro avec un site principal à Vernon

Espace Pro décentralisé
- Pays de Caux, nouvel Espace Pro avec un site de référence à Lillebonne

Le Pays de Caux est organisé en décentralisé en raison de l'étendue du territoire : les agences de Dieppe et Bernay se trouvent respectivement à environ 97 kms et 68 kms de Lillebonne. Les conseillers restent donc dans leur agence actuelle et le management sera assuré de manière hybride.
Sur ce périmètre, le nombre de postes exclusivement Pro passerait de 45 à 48 :
- DGA Pro : 0 → 0
- DA Pro : 4 → 6
- CC/CA Pro : 37 → 37
- Conseillers Privés Pro : 4 → 5.

PICARDIE

La cible prévoit :
- un nouvel Espace Pro intégré Beauvaisis-Creillois, basé à Creil
- un nouvel Espace Pro décentralisé Aisne, basé à Soissons.
- un Espace Pro intégré Somme, avec un site principal à Amiens agence pro
- un Espace Pro intégré Compiégnois, avec un site principal à Compiègne agence pro

Sur la Picardie, les effectifs exclusivement Pro doivent passer de 27 à 31 postes :
- DGA Pro : 0 → 0
- DA Pro : 2 → 4
- CC/CA Pro : 23 → 24
- Conseillers Privés Pro : 2 → 3.

DES CHANGEMENTS D'HORAIRES POUR CERTAINS SALARIÉS

C'est un des impacts RH les plus concrets du projet. La création des nouveaux **Espaces Pro** intégrés entraînera une **modification des jours et horaires de travail pour 17 salariés** : 4 du Beauvaisis-Creillois, 6 du Vexin Normand et 7 de la Côte d'Opale. Ces salariés passeront d'un fonctionnement « mardi-samedi » à « lundi-vendredi ».
Deux collègues actuellement à Saint-Quentin verront également leur organisation horaire évoluer dans le cadre de l'Espace Pro décentralisé de l'Aisne.
Vos élus ***FO LCL*** rappellent à la direction que des situations particulières, notamment les temps partiels et horaires individualisés, devront faire l'objet d'une attention spécifique.

DES DÉPLACEMENTS QUI DOIVENT ÊTRE SURVEILLÉS



Le développement des Espaces Pro intégrés et décentralisés modifie également l'organisation des déplacements. Dans les espaces décentralisés, le principe retenu est que les conseillers restent dans leur agence et que le manager se déplace.
La direction indique que les frais de déplacement seront pris en charge selon la politique de remboursement en vigueur dans l'entreprise (barème IK). ***FO LCL*** rappelle que le salarié n'a aucune obligation d'utiliser son véhicule personnel pour des trajets professionnels.
Le élus ***FO LCL*** ont toutefois alerté la direction sur les risques liés aux distances importantes, notamment sur le Pays de Caux, et sur la nécessité de prendre en compte le risque routier, la fatigue et les temps de trajet. A cela la Direction a indiqué vouloir être attentive à ces situations et renforcer la sensibilisation au risque routier.

DES MÉTIERS QUI VONT ÉVOLUER



Premier Pro ne concerne pas uniquement les Conseillers Pro mais également les DA Pro. Leur rôle est profondément recentré sur le management, l'accompagnement et la montée en compétences. Les activités transactionnelles doivent être supprimées de leur fonction.
Une nouvelle fonction de DGA Pro apparaît dans le Nord-Pas-de-Calais.
Mais que deviennent les RA Pro et certains DA Pro ? car il n'y aura pas de place pour tout le monde.
Le projet entraîne des transferts de clientèle et de salariés vers les Espaces Pro. Dans certaines agences, la sortie des clients Pro peut également modifier les métriques de management et l'organisation quotidienne de l'agence (accueil, suppression du DAA, TAT, gestion des absences, congés, formations …).
Il a notamment été identifié des conséquences à Soissons et Gisors, où le retrait de conseillers Pro va faire passer ces agences sous la métrique justifiant actuellement un poste de DAA.

QUEL CALENDRIER ?

Le calendrier présenté par la direction est le suivant :
Fin octobre 2026 → lancement envisagé des recrutements après la procédure de consultation
Novembre 2026 → travaux préparatoires sur les portefeuilles et identification des clients à transférer
Fin 2026 → préparation des nouvelles structures et des portefeuilles
Début 2027 → objectif de déploiement du nouveau modèle **Premier Pro**

ET LA RVP 2027 ?

Les travaux relatifs à la RVP 2027 intégreront la nouvelle organisation du marché Pro. Il est également prévu qu'une mobilité liée au projet n'entraîne une baisse de rémunération variable individuelle :
En cas de mobilité fonctionnelle entraînant une baisse de RVP à temps de travail égal, LCL assure le maintien du niveau de rémunération variable individuelle antérieur pendant 24 mois, calculé sur la base des quatre derniers trimestres précédant la mobilité.
La direction indique également qu'en cas de changement de manager en cours d'année, l'évaluation prendra en compte les différentes périodes de management.

VOS ÉLUS FO LCL SERONT REVENDICATIFS SUR LES CONSÉQUENCES CONCRÈTES

Le projet est présenté par la direction comme un projet de développement du marché des Professionnels. Mais sa réussite ne pourra pas reposer uniquement sur de nouvelles structures et de nouvelles métriques. Elle dépendra aussi des conditions réelles de travail des salariés : effectifs suffisants, portefeuilles réellement tenables, formations, outils fiables et performants, accompagnement des mobilités, respect des horaires, prise en charge des déplacements et prévention des risques professionnels.

Premier Pro ne s'arrête pas aux Espaces Pro. Le transfert d'une partie des clients Pro hors des agences aura mécaniquement des conséquences sur leur fonds de commerce. À l'inverse, le retour progressif de certaines SCI et associations dans les agences modifiera les portefeuilles des équipes du réseau Particuliers.

Pour les salariés, cela signifie une évolution de la composition des portefeuilles et des activités de certaines agences.

Vos élus ***FO LCL*** continueront donc à suivre la mise en œuvre du projet et ses conséquences concrètes dans les agences et les Espaces Pro. Car entre la présentation d'une organisation cible et sa réalité sur le terrain, il faudra vérifier que les moyens annoncés correspondent bien aux besoins des équipes.



Premier Pro va modifier durablement l'organisation du marché des Professionnels. Les salariés doivent maintenant pouvoir mesurer concrètement ce que cette transformation signifie pour leur poste, leur agence, leur portefeuille, leurs horaires et leurs conditions de travail.

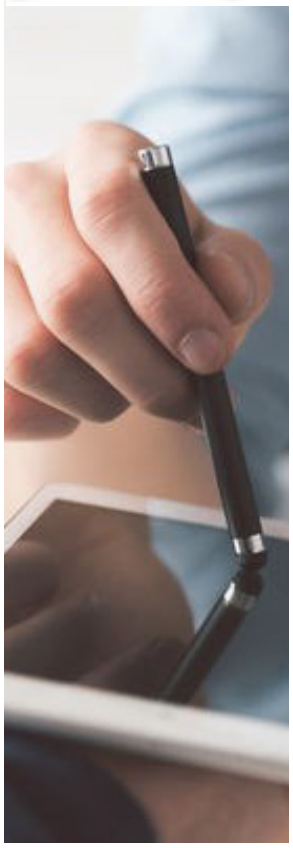
Si recréer une filière purement professionnelle a du sens, LCL doit se donner les moyens de ses ambitions et accompagner salariés et clients dans ce changement.

Vous souhaitez recevoir nos dernières Infos, le compte rendu en avant-première…
Remplissez ce bulletin et renvoyez-le nous.

www.fo-lcl.fr

NORD OUEST

Ma vie. Mon métier. Mes infos.



Nom : .....

Prénom : .....

Mail (privé et/ou professionnel) :
.....

Téléphone (privé ou professionnel) :
.....

Date de naissance : ...../ ...../ .....

Année d'entrée chez LCL : .....

Vous voulez être informé sur ce qui se passe chez LCL. Nous vous proposons de vous envoyer toutes nos publications dès leur parution.

Ainsi vous recevrez rapidement :

- les infos de votre CSE (Comité Social Economique) et du CSEC (Comité Sociale Economique Central)
- les flashs sur la rémunérations, RVP, RVC...
- nos in*FO*s Pratic sur la retraite, la parentalité, la complémentaire santé, la médaille du travail...

Alors n'hésitez plus !

Je suis d'accord pour recevoir les in*FO*s par mail ☐
Je souhaite adhérer à *FO* ☐

Fabien REINERT Délégué Syndical Référent - **Alexandre SEIFERT** Calais
Nicolas BRIAND LCLMC Roubaix - **Charlène GILLE** Le Trait
Mohammed BOUCHAIB LCLMC Roubaix - **Nathalie LAGNEAU** Dunkerque
Christophe MARIAVALE DR Haute Normandie - **Anissa RAFA** LCLMC Roubaix
Julien FINET Amiens - **Hélène GIRARDIN** OSC ROUBAIX - **Pascaline JANVIER** Beauvais

fo-lcl.bsky.social
FO LCL
FO LCL
folcl.insta

BANQUE & ASSURANCE

www.fo-lcl.fr

Vos représentants en région NORD-OUEST



Fabien REINERT
Délégué Syndical Référent
Tél. : 06 62 07 72 21



Alexandre SEIFERT
Membre CSE Central, CSE et CSSCT
Tél. : 06.23.01.09.90



Nicolas BRIAND
Membre CSE
Tél. : 06.83.77.54.13



Charlène GILLE
Membre CSE, CSEC et
Commissaire Œuvres sociales
Tél. : 06.11.36.27.56



Nathalie LAGNEAU
Membre CSE et CSSCT
Tél. : 06.85.03.10.33



Anissa RAFA
Membre CSSCT et Référente
Harcèlement DDR Nord Ouest
Tél. : 07.82.80.25.23



Hélène GIRARDIN
Suppléante CSE
Tél. : 06.69.46.11.39



Pascaline JANVIER
Déléguée Syndicale
Tél. : 06.76.04.63.63



Christophe MARAVIALE
Membre CSSCT, Suppléant CSE
et Délégué Syndical
Tél. : 02.35.22.39.10 - 06.67.14.94.01



Mohammed BOUCHAIB
Membre CSE et CSSCT
Tél. : 06.50.87.63.10